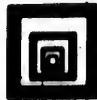


La première chose que l'on doit faire quand un feu s'est déclaré quelque part, c'est de courir immédiatement à la plus prochaine "boîte à signaux," qui devraient être assez nombreuses pour qu'il y en eût une à deux cents verges de chaque habitation. La boîte à signaux est en fonte, très forte et ayant la forme d'un cottage; elle est fixée soit sur l'une des façades d'une maison, ou à un poteau. Ces boîtes sont distribuées dans les endroits les plus convenables, ordinairement aux coins des rues, quelquefois aussi, lorsqu'il y a lieu, elles sont placées près des reverbères; leur mécanisme, se relie, au moyen de fils de fer, renfermé dans des tubes en fonte, aux circuits de signaux au-dessus. Chaque boîte est munie d'un fil conducteur, enfermé dans un tuyau de fer, et communiquant avec le "fil paratonnerre;" ce fil conducteur décharge sans bruit dans la terre l'électricité dont se trouvent chargés les fils télégraphiques. Les boîtes sont fermées, mais une inscription qui se trouve sur chacune d'elles indique l'endroit dans le voisinage où se trouve déposée la clé. Les officiers de police et les officiers du département ont aussi chacun une clé. En ouvrant une boîte, l'on aperçoit une manivelle. Il suffit d'imprimer un tour à cette manivelle pour transmettre instantanément à la station centrale le numéro de la boîte; l'on peut indéfiniment obtenir ce résultat en tournant la manivelle. Ces signaux sont reçus et enregistrés à la station centrale par un régistreur de Morse ou autre; et au même instant l'une des cloches d'alarme du département est mise en réquisition pour avertir l'opérateur. Chaque boîte à signaux est pourvue d'une clé télégraphique au service de la



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

© 1994